



Publié le 30 octobre 2020 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Webinar international sur le Brexit



Moderator



John Hammond
WLG Regional Director
CMS Germany

Panelist



Bernadine Adkins
Gowling WLG

Panelist



Rory Kirrane
Mason Hayes & Curran

Panelist



Jean-Luc Soulier
Soulier Avocats

[Jean-Luc Soulier](#) interviendra en qualité de panéliste lors d'un webinar en ligne intitulé « **Brexit: Navigating a New Relationship** » organisé dans le cadre de l'e-conférence d'automne du [World Law Group](#), un réseau de 59 grands cabinets d'avocats indépendants disposant de plus de 400 bureaux situés dans toutes les grandes places commerciales et financières à travers le monde, auquel notre cabinet appartient.

Le panel sera également composé de **John Hammond** du Cabinet allemand CMS Germany, **Bernadine Adkins** du Cabinet anglais Gowling et **Rory Kirrane** du Cabinet irlandais Mason Hayes & Curran.

Ce webinar, ouvert à tous, se déroulera le 10 novembre à 13h00, heure française.

Pour vous inscrire et assister aux échanges des panélistes sur ce que la nouvelle relation entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne signifiera pour les entreprises, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant : https://zoom.us/webinar/register/3916026239531/WN_8zjoplC5RIe0v521TwrB-Q



Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.